

Communiqué de presse

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DANS LES LIEUX PUBLICS

LA MINISTRE BEAUCHAMP DONNE LE COUP D'ENVOI

Québec, le 16 juin 2008 – La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, se réjouit de l'annonce des premiers projets financés par la Table pour la récupération hors foyer. « *Les activités de cet organisme viennent confirmer la volonté des partenaires de la Table à effectuer une avancée dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Il s'agit d'une première dans l'industrie québécoise de la récupération* », a déclaré la ministre.

Rappelons que la Table pour la récupération hors foyer offre un programme simple et accessible, en trois volets. Son premier volet finance les équipements de récupération pour aires publiques municipales. Son deuxième, les bacs roulants pour l'intégration des hôtels, bars et restaurants à la collecte sélective municipale. Son troisième, l'implantation de la collecte sélective des matières recyclables auprès des hôtels, bars et restaurants par des entrepreneurs. La mission de la Table s'inscrit parfaitement dans la vision du gouvernement du Québec. Par l'entremise de la société d'État RECYC-QUÉBEC, le gouvernement du Québec a aussi agi à titre de fédérateur de cette table de travail, en plus d'y contribuer à la hauteur de 300 000 \$ par année.

Au Québec, 97 % de la population est desservie par un service de collecte sélective des matières recyclables de porte en porte. Par contre, à l'extérieur des foyers les efforts de récupération sont insuffisants. « *Il est intéressant de constater que les travaux de la Table pour la récupération hors foyer progressent à bon rythme partout au Québec. La collecte sélective implantée à l'extérieur des foyers, dans les conditions que met en place la Table, permettra d'améliorer sensiblement les résultats en termes de quantités récupérées à l'extérieur des foyers* », a déclaré la ministre Beauchamp. C'est ainsi que la Table pourra avoir un impact des plus significatifs sur la performance au regard de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

« *Je suis confiante que le soutien apporté à la Table produira l'effet de levier escompté afin d'améliorer la récupération de toutes matières recyclables à l'extérieur du domicile et permettra d'offrir de plus en plus d'équipements de récupération hors foyer adaptés aux besoins, ce qui faisait défaut. Aussi, j'incite la population à être à l'affût cet été des nouvelles installations de récupération afin de s'impliquer pour favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination* », a conclu la ministre Beauchamp.

SOURCES :

Philippe Cannon
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3911

Marie-Andrée Chabot
Conseillère en communication
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

RECYC-QUÉBEC
Ligne d'information
Tél. : 1-800-807-0678